



FEANTSA

Août 2009

Emploi aidé pour les personnes sans domicile Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

Ce document propose une analyse critique des entreprises sociales d'insertion (WISE) dans la promotion de l'emploi des personnes sans domicile. Il démontre les avantages des WISE pour offrir un emploi transitoire ainsi qu'un emploi à long terme et des activités occupationnelles pour les travailleurs défavorisés. Toutefois, il souligne qu'en raison de l'organisation de WISE et de leur financement, nombre de personnes sans domicile sont encore exclues de facto de la participation. La FEANTSA demande la création d'un cadre communautaire qui combat ces obstacles et encourage tant les WISE que les employeurs traditionnels à proposer un large éventail d'opportunités d'emploi aux personnes sans domicile, allant de contrats d'emploi à long terme à des activités occupationnelles.

La FEANTSA, la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, est une fédération d'organisations à but non lucratif qui contribue à la lutte contre l'exclusion liée au logement en Europe. Il s'agit du seul grand réseau européen qui se concentre sur l'exclusion liée au logement au niveau européen.



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

La crise économique actuelle a rendu l'accès à l'emploi plus difficile pour les personnes présentant des besoins multiples, à l'instar de nombreuses personnes sans domicile. Alors que nombre de gouvernements se concentrent sur la garantie d'emploi des personnes qui ont déjà un travail, ils accordent beaucoup moins d'attention aux opportunités d'emploi pour les groupes défavorisés. Cette approche risque de mettre sur la touche les personnes qui étaient déjà dans une situation de pauvreté extrême et d'exclusion avant même le début de la crise économique. En ces temps de crise, il est d'autant plus important que les États membres développent des politiques d'emploi destinées aux personnes les plus éloignées du marché du travail qui sont efficaces et qui conduiront à l'inclusion durable de ces personnes dans la société. L'emploi pour ce groupe ne peut toutefois être réduit à un emploi à n'importe quel prix. Les personnes sans domicile ont besoin d'être accompagnées vers un niveau occupationnel le plus élevé possible, qui variera entre un contrat d'emploi à long terme et la participation dans des activités occupationnelles.

Dans de nombreux États membres de l'UE, l'économie sociale, en particulier les WISE, joue un rôle important pour l'emploi des travailleurs défavorisés. Au cours de ces dernières années, les acteurs et les chercheurs dans le domaine de l'économie sociale ont essayé de mettre en exergue ce rôle et de donner une meilleure visibilité au secteur de l'économie sociale et à sa contribution pour la croissance économique et l'emploi en Europe. Un récent rapport du Parlement européen reconnaît l'importance de l'économie sociale en tant que fournisseur d'un « modèle d'entreprise propre qui permet à l'économie sociale de contribuer à une croissance stable et durable »¹.

Dans le cadre de la restructuration actuelle des marchés européens de l'emploi, les WISE pourraient prendre davantage d'importance. Il y aura une demande pour des opportunités alternatives d'emploi destinées aux travailleurs moins qualifiés et pour des solutions visant à lutter contre le problème du chômage à long terme. La nature et les activités de nombreuses entreprises sociales répondent bien à la demande croissante pour des services sociaux personnalisés, tels que la prise en charge à long terme et les soins destinés aux personnes âgées. Les WISE tendent également à favoriser le développement économique des Petites et Moyennes Entreprises au niveau local, souvent dans des régions défavorisées sur plan économique.

Ce document se concentre sur le rôle que les entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE) jouent au niveau de l'emploi des personnes sans domicile en Europe. Il analyse tant les opportunités que les défis du recours aux WISE dans le cadre de stratégies d'emploi pour les personnes sans domicile.

Définitions : Économie sociale, entreprises sociales et WISE

Il n'existe pas de définition européenne officielle de « l'économie sociale ». Dans son rapport 2009 sur l'économie sociale, le Parlement européen indique que l'économie sociale est principalement caractérisée par le respect de méthodes de travail et de valeurs communes.

Celles-ci incluent

:

- La primauté de la démocratie ;
- La participation des acteurs sociaux ;
- La primauté de l'individu et des objectifs sociaux sur le profit ;
- La défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité ;
- L'adhésion volontaire et ouverte ;
- La conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général ;
- Le réinvestissement des excédents.²

Cette définition englobe les différents acteurs de l'économie sociale, à savoir les coopératives, les mutualités, les associations et fondations. Tous ces acteurs ne rempliront pas tous les critères mentionnés ci-dessus, mais bien la majorité de ceux-ci.

¹ Rapport du Parlement européen sur l'économie sociale, 2008/2250, p.6.

[Hhttp://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A6-2009-0015+0+DOC+PDF+V0//FRH](http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A6-2009-0015+0+DOC+PDF+V0//FRH)

² Rapport du Parlement européen sur l'économie sociale, 2008/2250.



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

Le terme « **entreprise sociale** » n'est pas très bien connu dans tous les États membres de l'UE. Toutefois, il existe des « réalités » d'entreprises sociales dans presque tous les pays.³ Le réseau de recherche EMES voit les entreprises sociales comme « le carrefour entre le marché, les politiques publiques et la société civile »⁴. Une de leurs caractéristiques est la diversité des ressources ; les entreprises sociales combinent les revenus des ventes et les contributions des usagers avec les subventions publiques liées à leur « mission sociale » ainsi que les dons privés et/ou le volontariat.⁵

Au sein du groupe des entreprises sociales, les **WISE** sont des entreprises sociales qui se concentrent sur l'aide aux personnes peu qualifiées et à la recherche d'un emploi, qui sont à la lisière de l'exclusion permanente du marché du travail. Ces entreprises réintègrent ces personnes dans le marché de l'emploi et dans la société en général grâce à une activité productive.⁶

Il existe différents types de WISE au sein de l'Union européenne.⁷ Même si toutes ces entreprises ne se considèrent pas comme des WISE, elles offrent des opportunités d'emploi aux travailleurs défavorisés.

Les WISE diffèrent selon :

- **Le type d'emploi qu'elles proposent :** Dans certains pays, la définition des WISE est limitée aux entreprises qui offrent des **opportunités d'emploi (à plein temps)** aux groupes défavorisés. Les travailleurs de ces WISE jouissent de l'ensemble des droits des travailleurs, comme le salaire minimum et le droit d'être lié à un syndicat. Ce document préfère toutefois une autre définition des WISE qui inclut également les entreprises proposant des activités occupationnelles. L'accent de cette définition est placé sur l'accompagnement des personnes vers le niveau le plus élevé possible d'emploi. Cela signifie que les personnes sans domicile devraient, dans la mesure du possible, avoir accès à un emploi (accompagné) à plein temps. Toutefois, il convient de reconnaître que le niveau le plus élevé possible pour de nombreuses personnes sans domicile sera une activité occupationnelle et non un emploi en tant que tel. Les personnes qui participent à des activités occupationnelles nécessitent toutefois des allocations sociales adéquates. Par ailleurs, elles reçoivent une compensation financière pour leur activité.
- **Les types et montants des subventions qu'elles reçoivent :** Les subventions peuvent être permanentes ou temporaires. Dans certains pays, il n'y a pratiquement pas de subvention publique directe pour les WISE, qui sont en général autofinancées (au Royaume-Uni par exemple). Dans d'autres pays, les WISE bénéficient d'une aide financière publique très importante (en France notamment). Dans de nombreux pays, les subventions publiques pour les WISE visent principalement à faciliter la transition des personnes au chômage vers le marché de l'emploi. Il est par conséquent supposé que l'emploi au sein des WISE ne doit être que temporaire.
- **Le niveau de reconnaissance** au sein des différents systèmes juridiques, la reconnaissance politique, le degré de partenariat avec les autorités publiques et d'autres entreprises : dans certains pays, les WISE ont un statut juridique spécifique (en Belgique, France, Italie, Espagne). Dans d'autres pays, il n'existe aucune disposition juridique spécifique (Allemagne, Royaume-Uni)
- **Importance des entreprises sociales d'insertion par le travail :** Dans certains pays, il existe des milliers d'entreprises d'intégration pour les personnes au chômage à long terme et les personnes défavorisées (Italie, France). Dans d'autres pays, le nombre de ces entreprises sociales est très faible. Les WISE sont par exemple un phénomène nouveau en Suède et en Finlande. En Pologne, l'établissement des WISE est actuellement promu via le Fonds Social Européen.

Le réseau de recherche EMES distingue quatre grandes catégories d'emploi aidé dans les WISE. Celles-ci incluent tant les opportunités d'emploi à long terme que les activités occupationnelles pour lesquelles la

³ Defourny, Nyssens (2008): Les entreprises sociales d'insertion en Europe WP no. 08/01, Réseau européen de recherche (EMES), p. 4. http://www.emes.net/fileadmin/emes/PDF_files/News/2008/WP_08_01_SE_WEB.pdf

⁴ Ibid, p. 5.

⁵ Ibid, p. 5.

⁶ Ibid, p.8.

⁷ Source ENSIE (European Network of Social Integration Enterprises): [Hwww.ensie.org](http://www.ensie.org)H



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

personne reçoit une compensation financière mais qui ne constituent pas un « emploi » à proprement parler.⁸

▪ Travail de transition

L'objectif est de procurer au public cible une expérience de travail (emploi « sas ») ou une formation sur le travail, en vue de réussir l'insertion de ces personnes désavantagées sur le marché « normal » du travail. Le terme « travail » englobe les personnes avec un statut de stagiaires et les personnes employées à durée déterminée. Ces formes d'insertion par le travail existent par exemple en Belgique et au Portugal.

▪ Création d'emplois permanents autofinancés

Ces WISE ont pour objectif de créer des emplois stables et économiquement viables à moyen terme pour des personnes désavantagées sur le marché de l'emploi. Dans une phase initiale, des subventions publiques sont octroyées pour pallier au manque de productivité du groupe cible. Elles sont souvent temporaires et dégressives : elles diminuent jusqu'à ce que ces travailleurs deviennent compétitifs sur le marché traditionnel de l'emploi. Au-delà de cette phase de subventionnement, ces WISE doivent assurer la rémunération des travailleurs en insertion par leurs propres ressources (essentiellement marchandes).

Des exemples existent en France mais également au Royaume-Uni et en Allemagne lorsque les firmes sociales créent des emplois durables dans un contexte entrepreneurial assez classique.

▪ Intégration professionnelle avec subventionnement permanent

Pour les publics les plus défavorisés, pour lesquels il est difficile à moyen terme d'envisager une insertion professionnelle sur le marché « normal » du travail, des emplois stables subsidiés en permanence par les pouvoirs publics sont proposés, notamment dans des entreprises « protégées » par rapport au marché. Ces WISE accueillent avant tout des personnes handicapées. Elles existent dans nombre d'États membres, notamment au Portugal, en Suède, en Irlande et en Belgique.

▪ Socialisation par activité productive

Dans le dernier cas de figure, l'objectif n'est pas l'insertion professionnelle dans le marché « normal » du travail (même si cette éventualité n'est pas exclue) mais plutôt la (re)socialisation des personnes ciblées par des contacts sociaux, le respect de règles, une vie plus structurée. L'activité est alors « semi-formelle » dans le sens où elle ne fait pas l'objet d'un véritable statut ou contrat de travail. Ces WISE accueillent essentiellement des personnes avec de graves problèmes sociaux (p.ex. problèmes d'alcool...) et des personnes avec un lourd handicap physique ou mental. Les WISE de cette catégorie incluent notamment les Centres d'Adaptation à la Via Active en France, les WISE actives dans le recyclage et la récupération en Belgique, et les centres occupationnels en Espagne.

Opportunités d'emploi pour les personnes sans domicile dans les WISE

Dans certains États membres, les personnes sans domicile participent à des programmes d'emploi proposés par des WISE. Cela présente de nombreux avantages, en particulier pour les personnes avec des besoins multiples.

Il y a généralement **moins d'obligations** en termes de productivité pour les travailleurs des WISE. Au moins pendant une certaine période, leur manque relatif de productivité est compensé par les subventions publiques. Cela aide les personnes qui ont été longtemps absentes du marché de l'emploi à se réadapter à la vie active.

Les WISE tendent également à aborder l'insertion de leurs travailleurs de façon **holistique** et proposent **un accompagnement adapté** à leurs travailleurs. Ceci est très important pour les personnes sans domicile qui doivent faire face à des obstacles multiples pour accéder à l'emploi et qui nécessitent un accompagnement supplémentaire dans les domaines de la santé et du logement. Certaines WISE proposent également des programmes d'activité occupationnelle pour les personnes nécessitant un accompagnement.

⁸ Da Vister, Defourny, Gregoire (2004): Les entreprises sociales d'insertion dans l'Union européenne : un aperçu général, WP. 04/04, EMES : http://www.emes.net/fileadmin/emes/PDF_files/PERSE/PERSE_04_04_Trans-ENG.pdf



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

Par ailleurs, nombre d'WISE sont actives au **niveau local**. Elles font partie de communautés locales qui favorisent l'établissement de **réseaux sociaux** et encouragent la **participation et la citoyenneté** parmi les travailleurs.

Exemples d'entreprises sociales d'insertion employant des personnes sans domicile

Les exemples suivants décrivent des initiatives qui travaillent avec des personnes sans domicile. Le premier exemple est une WISE en France qui offrent des contrats de travail à plein temps à de nombreux travailleurs défavorisés.

Au **Jardin de Cogagne, à Besançon en France**, les personnes sans domicile cultivent des fruits organiques et des légumes pour les vendre à des clients qui ont une sorte d'abonnement leur permettant de recevoir un panier de fruits et légumes saisonniers chaque semaine. Pour employer ces personnes, l'État rembourse à l'organisation (employeur) un montant équivalant pratiquement à l'intégralité du salaire. L'organisation propose un emploi pour un certains nombres de postes et reçoit des subventions du gouvernement local, distribuées par le Fonds Social Européen (FSE).

D'autres exemples d'WISE se concentrent davantage sur des activités occupationnelles pour lesquelles les participants reçoivent une compensation financière. Toutefois, ces personnes ne jouissent pas forcément d'un statut de travailleur à part entière et ne reçoivent pas nécessairement un salaire complet.

À **Kofoeds Skole⁹ à Copenhague, au Danemark**, les personnes sans domicile peuvent participer à différentes activités occupationnelles. Les activités les plus avancées sont un atelier de peinture, un atelier de réparation de voiture, un atelier de menuiserie, une blanchisserie, un dépôt de vêtements, une section de nettoyage, une cuisine et une cantine. Les participants à ces ateliers ont une semaine normale de travail et reçoivent une compensation financière.

À **Bologne, en Italie, Piazza Grande¹⁰** est une coopérative de type B qui propose des opportunités d'emploi pour les personnes sans domicile dans différents domaines. Ces opportunités incluent un journal de rue intitulé 'Piazza Grande', un magasin de vélo et un magasin de couture.

De Wroeter¹¹ en Belgique cultive des légumes et fruits organiques pour les vendre sur des marchés locaux ou sur Internet. De Wroeter emploie environ 50 personnes en tant que personnel rémunéré et existe déjà depuis plus de 25 ans. Quelques 50% des coûts sont couverts par des fonds publics. Le reste du budget doit être généré par la vente des produits.

"Cash und Raus"¹² à Düsseldorf en Allemagne collecte des anciens meubles ou organise des liquidations de contenus d'appartements. Les meubles sont alors vendus dans un magasin de seconde main. Cash und Raus offre des opportunités d'emploi à des personnes présentant des besoins multiples dans des domaines tels que la logistique, la vente, l'accueil et l'administration.

Au **Royaume-Uni**, le **Big Issue¹³** est un magazine hebdomadaire qui offre aux personnes sans domicile et aux personnes vulnérables la possibilité d'avoir un salaire. Les vendeurs achètent le magazine pour 70 p et le vendent au public pour 1,50 £, gardant les 80 p restantes. Une autre WISE est **Street Shine¹⁴** qui emploie des personnes sans domicile pour proposer des services de cirage de chaussures aux clients dans leurs bureaux à travers Londres. Les personnes travaillant pour ces sociétés reçoivent une formation, un salaire régulier, un compte en banque et la possibilité de lancer leur propre franchise.

Ces exemples démontrent que les WISE peuvent jouer un rôle important dans les stratégies d'emploi pour les travailleurs défavorisés, incluant les personnes sans domicile. Toutefois, il est difficile d'établir

⁹ [Hhttp://www.kofoedsskole.dk/H](http://www.kofoedsskole.dk/H)

¹⁰ [Hhttp://www.piazzagrande.it/index.html](http://www.piazzagrande.it/index.html)

¹¹ [Hhttp://www.dewroeter.be/ac/H](http://www.dewroeter.be/ac/H)

¹² [Hhttp://cash-und-raus.skmd.de/H](http://cash-und-raus.skmd.de/H)

¹³ [Hhttp://www.bigissue.com/H](http://www.bigissue.com/H)

¹⁴ [Hhttp://www.streetshine.com/H](http://www.streetshine.com/H)



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

clairement le nombre de personnes sans domicile qui bénéficient réellement de l'emploi aidé au sein des WISE. Les personnes sans domicile ne seront généralement pas considérées comme un groupe cible spécifique. Par ailleurs, il existe des preuves démontrant que, dans certains pays, les personnes sans domicile rencontrent des difficultés pour avoir accès à des programmes d'emploi aidé dans des WISE.

Difficultés pour les personnes sans domicile d'avoir accès à un emploi aidé dans les WISE

Bien que les personnes sans domicile appartiennent clairement à la catégorie des travailleurs défavorisés et remplissent les critères nécessaires d'accès, elles sont souvent exclues de la participation dans les WISE.

Une des causes est « l'effet d'écrémage » lié à la nature temporaire du financement pour l'emploi aidé. Alors que les employeurs reçoivent au début une compensation pour le manque de productivité des travailleurs, ce financement prend généralement fin après une certaine période. Par conséquent, de nombreuses WISE tendent à préférer les travailleurs qui ont le moins de problèmes parmi les groupes défavorisés afin de garantir que ces personnes respecteront les exigences de productivité lorsque se termine la période de financement. Cela exclut de facto les personnes sans domicile qui appartiennent généralement à la catégorie de travailleurs ayant le taux de productivité le plus bas et qui nécessitent le plus grand accompagnement.

Certains problèmes des personnes sans domicile au niveau de l'accès à l'emploi aidé au sein de l'économie sociale peuvent être expliqués par le **manque de coopération** entre les organisations travaillant avec les sans-abri et les WISE. Nombre d'employeurs au sein de l'économie sociale ne considèrent pas les personnes sans domicile comme une main-d'œuvre potentielle. Par ailleurs, les prestataires de services d'aide aux sans-abri tendent à sous-estimer l'importance de l'emploi pour l'insertion des personnes sans domicile ainsi que la capacité de ce groupe à travailler. En Belgique, par exemple, seuls 33% des centres d'hébergement en Flandre ont des accords de coopération permanents avec des agences d'emploi social.¹⁵

Dans certains pays, les personnes sans domicile ont des problèmes d'accès à cause des **procédures de sélection** pour l'emploi aidé au sein des WISE. En Italie, par exemple, les personnes nécessitent un certificat de leur « désavantage » afin de pouvoir être classées comme des travailleurs défavorisés. Dans la plupart des cas, ces certificats sont délivrés par les services sociaux. Les personnes sans domicile sont généralement prises en charge par les services sociaux, qui certifient très rarement un « désavantage social ».¹⁶

Les personnes sans domicile peuvent également rencontrer des problèmes pour avoir accès à **des programmes d'emploi subventionnés de façon permanente**. Pour ces programmes, il n'y a généralement aucune exigence en termes de productivité des travailleurs. Toutefois, ils sont très souvent réservés aux personnes handicapées. De nombreuses personnes sans domicile ne sont pas « handicapées » même si elles nécessitent un niveau similaire d'accompagnement pendant une certaine période, voire à long terme.

L'accès à différents programmes d'emploi aidé peut également s'avérer difficile pour les personnes sans domicile à cause de la **durée et la nature des contrats d'emploi**. Dans certaines initiatives, les personnes ont besoin de commencer avec un contrat à durée déterminée et à plein temps. Certaines personnes sans domicile n'auront aucun problème avec cette exigence. Toutefois, d'autres personnes plus vulnérables sont prêtes à travailler, mais à temps partiel uniquement. En outre, il serait nécessaire de disposer de formes plus flexibles de « contrats d'emploi » qui permettent aux entreprises sociales de travailler avec ces personnes au jour le jour ou au-delà de la période établie.

¹⁵ Rapport national de la Belgique (2007) : L'emploi et l'exclusion liée au logement, p. 12.

[Hhttp://www.feantsa.org/files/Employment_annual_theme/Annual_theme_documents/National%20reports/Belgium_empl_report_2007.pdf](http://www.feantsa.org/files/Employment_annual_theme/Annual_theme_documents/National%20reports/Belgium_empl_report_2007.pdf)

¹⁶ Rapport national de l'Italie (2007) : L'emploi et l'exclusion liée au logement, p. 16.

[Hhttp://www.feantsa.org/files/Employment_annual_theme/Annual_theme_documents/National%20reports/Italy_empl_report_2007_EN.pdf](http://www.feantsa.org/files/Employment_annual_theme/Annual_theme_documents/National%20reports/Italy_empl_report_2007_EN.pdf)



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

Dans nombre de pays, il y a un **manque de services à bas seuil d'accessibilité** pour les groupes les plus exclus qui ne peuvent prétendre à un emploi aidé sur la base d'un contrat à durée déterminée ou à un emploi subventionné à long terme destiné aux personnes handicapées. Cependant, pour de nombreuses personnes sans domicile, les activités occupationnelles et les formations d'acquisition des aptitudes à la vie quotidienne sont essentielles dans leur processus d'insertion.

Pour permettre aux WISE de proposer davantage de services à bas seuil d'accessibilité pour les personnes les plus exclues, il est nécessaire de **fournir un financement public adéquat** qui permet aux employeurs de proposer des opportunités d'emploi sur mesure en fonction de chaque personne. Alors que certains États membres promeuvent actuellement l'établissement des WISE (la Pologne, avec l'aide du financement du FSE), le financement est plus difficile dans d'autres pays. Ces sont surtout dans certains pays de l'UE15 que le **financement public pour les WISE est difficile** ou pratiquement inexistant (Royaume-Uni).

Par ailleurs, il est également nécessaire de disposer d'**indicateurs d'évaluation plus efficaces**. L'objectif de l'emploi aidé ne peut être réduit au nombre de personnes entrant dans le marché ouvert de l'emploi. Il convient de développer des indicateurs qui prennent en compte les autres résultats, tels que l'amélioration générale de la situation de vie ainsi que le niveau d'employabilité des personnes.

Il est nécessaire de renforcer la nature transitoire de l'emploi aidé pour les personnes qui sont prêtes à entrer dans le marché ouvert de l'emploi. D'autres personnes risquent d'être « **bloquées** » **dans des formes accompagnées d'emploi** qui seraient plus appropriées pour d'autres personnes plus exclues. Pour les personnes passant d'un emploi aidé à un emploi dans le marché ouvert de l'emploi, il est essentiel de disposer d'un soutien sur le lieu de travail, que ce soit à court ou à long terme. Le soutien sur le lieu de travail inclut une aide administrative et financière (pour ouvrir un compte en banque par exemple) mais également une aide sociale (aider les personnes à s'adapter à son nouvel emploi).

Au Royaume-Uni, un des principaux problèmes qui affectent la durabilité et la rentabilité des entreprises sociales est le **manque de compétences commerciales** du personnel. Bien souvent, les entreprises sociales sont issues de structures existantes au sein d'associations travaillant avec les sans-abri qui désirent proposer des alternatives au marché ouvert de l'emploi ou diversifier leur base de revenus pour réinvestir dans le travail qu'elles accomplissent. Cela peut parfois signifier qu'un personnel doté de peu d'expérience commerciale doit diriger une entreprise devant survivre dans un marché très concurrentiel. Pour combattre ce problème, OSW (Off the Streets and Into Work) a mis sur pied le réseau Entreprise Éthique et Emploi (3xE) qui rassemble les organisations utilisant les modèles d'entreprise sociale et d'emploi aidé, ainsi que les organisations travaillant avec les personnes sans domicile ou vulnérables.¹⁷

Emploi pour les personnes sans domicile en dehors des WISE

Étant donné que le niveau des WISE et la nature des programmes d'emploi aidé varient considérablement d'un pays à l'autre, les politiques européennes d'emploi ne peuvent se baser uniquement sur les WISE pour soutenir l'emploi des personnes sans domicile. Dans les pays où les WISE qui se concentrent sur l'emploi des groupes les plus exclus sont moins développées, d'autres formes de stratégies d'intégration pour les personnes sans domicile ont été développées. La majorité de ces initiatives ciblent les personnes qui ont déjà un certain niveau de compétences et qui n'ont pas trop de besoins en termes d'accompagnement. Au Royaume-Uni, le projet « Transitional Spaces »¹⁸ de l'organisation OSW aide les personnes se trouvant dans un logement accompagné à trouver un emploi dans le marché ouvert du travail et à entrer ensuite dans le secteur locatif privé. En Hongrie, un bureau d'emploi spécialisé pour les personnes sans domicile offre des services de conseil et d'accompagnement pour la recherche d'emploi dans le marché ordinaire de l'emploi.

En outre, il existe des initiatives d'emploi aidé dans le marché ouvert de l'emploi. Ces programmes font souvent partie de programmes de responsabilité sociale des entreprises. En Irlande et au Royaume-Uni, « Business in the Community » est une initiative qui encourage les sociétés privées à aborder des

¹⁷ [Hhttp://www.3xe.org.uk/H](http://www.3xe.org.uk/H)

¹⁸ [Hhttp://www.osw.org.uk/services/tsp.asp](http://www.osw.org.uk/services/tsp.asp)



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)

problèmes sociaux. Le Programme *Ready for Work*¹⁹ travaille spécifiquement avec les personnes sans domicile. Il fournit une expérience de travail à des personnes qui essaient de sortir de l'exclusion liée au logement pour entrer dans le marché de l'emploi ou de la formation. Toutefois, ces emplois sont souvent à court terme et n'engendrent pas nécessairement un emploi à plus long terme.

Créer un cadre favorable pour l'emploi des personnes sans domicile

L'économie sociale, et en particulier les entreprises sociales œuvrant à l'intégration, peuvent jouer un rôle dans les stratégies d'emploi pour les personnes sans domicile. Ce rôle consiste à fournir un emploi transitoire qui facilite la transition vers le marché ouvert de l'emploi ainsi qu'à fournir des emplois subventionnés à long terme pour les personnes qui nécessitent un accompagnement constant.

Les WISE nécessitent un cadre juridique qui reconnaît leur approche spécifique et qui leur permet de travailler avec les personnes qui ont le plus besoin d'accompagnement et qui sont les moins productives. Les WISE doivent être capables et encouragées à offrir différentes formes souples de travail qui ne se limitent pas à des contrats à plein temps et qui incluent des activités occupationnelles à bas seuil d'accessibilité.

L'Union européenne devrait promouvoir l'établissement et le développement de WISE qui travaillent avec les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. Cela inclut une **révision de la législation actuelle sur les aides d'État** concernant l'emploi des travailleurs défavorisés ou très défavorisés. La FEANTSA est surtout concernée par les décisions concernant l'intensité de l'aide. Les personnes présentant des besoins multiples nécessitent généralement un accompagnement constant pendant plusieurs années et nombre d'entre elles nécessiteront un accompagnement supérieur à 50% du salaire, du moins pendant une certaine période.

De plus, l'Union européenne et les États membres devraient promouvoir la possibilité d'inclure des considérations sociales dans les marchés publics afin de faciliter la création d'opportunités d'emploi qui visent les personnes nécessitant un accompagnement constant, telles que les personnes sans domicile. Ainsi, les États membres devraient réserver certains contrats publics aux entreprises sociales œuvrant à l'intégration qui emploient des travailleurs très défavorisés, et obliger les soumissionnaires traditionnels à employer un certain nombre de travailleurs défavorisés.

Les analyses coûts-avantages des WISE en France démontrent la valeur ajoutée de l'investissement dans le secteur des WISE. L'Union européenne devrait se baser sur ces résultats et investir dans des analyses comparatives de programmes d'emploi aidé pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi.

Toutefois, l'UE et les États membres ne devraient pas compter uniquement sur les WISE pour proposer des opportunités d'emploi aux personnes sans domicile. Davantage d'efforts sont nécessaires pour sensibiliser les employeurs traditionnels sur les compétences des personnes sans domicile, et pour promouvoir les opportunités d'emploi aidé dans le marché ouvert de l'emploi. Cela nécessitera une coopération accrue entre les organisations d'aide aux sans-abri, les services d'emploi et les employeurs potentiels. Pour faciliter ce processus et promouvoir les échanges transnationaux sur ce thème, la FEANTSA développe actuellement le Forum européen sur l'employabilité et l'exclusion liée au logement, qui inclut un bulletin d'information régulier ainsi qu'une base de données en ligne contenant des bonnes pratiques.

Pour de plus amples informations, veuillez aller sur : <http://feantsa.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=1155> ou contacter silke.paasche@feantsa.org.

¹⁹ Programme Ready for Work au Royaume-Uni :

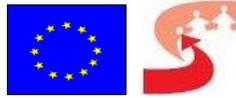
[H\[http://www.bitc.org.uk/community/employability/homelessness/ready_for_work_prog.html#H\]\(http://www.bitc.org.uk/community/employability/homelessness/ready_for_work_prog.html#H\)](http://www.bitc.org.uk/community/employability/homelessness/ready_for_work_prog.html#H)

Programme Ready for Work en Irlande : [H\[http://www.bitc.ie/si_programmes/programme_profile.html?id=4H\]\(http://www.bitc.ie/si_programmes/programme_profile.html?id=4H\)](http://www.bitc.ie/si_programmes/programme_profile.html?id=4H)



Document d'information

Emploi accompagné pour les personnes sans domicile
Le rôle des entreprises sociales d'insertion par le travail (WISE)



La FEANTSA est soutenue par le programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013).

Ce programme a été mis en place pour soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne. Ce programme de sept ans vise toutes les parties prenantes qui peuvent aider à modeler le développement de législations et politiques appropriées et effectives dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales dans les 27 Etats membres de l'UE, les Etats membres de l'ALEE, et les pays candidats.

A cet effet, PROGRESS se propose de :

- fournir des analyses et conseils politiques relatifs aux domaines politiques de l'emploi, de la solidarité sociale, et de l'égalité des genres ;
- réaliser une surveillance et un suivi étroit de la mise en œuvre des politiques et législations communautaires dans les domaines de l'emploi, de la solidarité sociale et de l'égalité des genres ;
- promouvoir le transfert, l'apprentissage et le soutien parmi les Etats membres des objectifs et priorités de l'UE;
- relayer les opinions des parties prenantes et de la société au sens large

Pour de plus amples informations, consultez :
http://ec.europa.eu/employment_social/progress/index_fr.html

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et la Commission n'est en aucun cas responsable de l'utilisation pouvant être faite des informations contenues dans le présent document.